

B I B R A C T E

Offre d'emploi

Animatrice/Animateur d'Associations foncières pastorales

Contrat à durée déterminée (CDD) de 18 mois
Poste à pouvoir au 1^{er} février 2025

Contexte

La déprise agricole est à l'œuvre depuis la fin du XIX^e siècle dans le Morvan. Dans certaines communes du Haut-Morvan, la forêt couvre jusqu'à 80% du territoire. Cette situation est très préjudiciable à la qualité paysagère du territoire et, partant, à son attractivité résidentielle et touristique. La fermeture des paysages agraires se traduit également par la disparition de la biodiversité associée aux espaces ouverts et aux lisières. Elle est favorisée par la structure très fragmentée de la propriété foncière.

Dans ce contexte, [le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets](#) porte une démarche d'expérimentation territoriale animée par [Bibracte EPCC](#), établissement public gestionnaire du site patrimonial du même nom, en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan et le Département de la Nièvre. Cette démarche concerne douze communes rurales. Un des objectifs de cette expérimentation vise à maintenir l'élevage sur les espaces de prairie en déprise en créant des îlots fonciers cohérents.

Dans le cadre d'un Plan de paysage porté par le PNR Morvan, les porteurs de la démarche Grand Site de France ont instauré un partenariat avec la SAFER pour, dans un premier temps, accompagner les communes du territoire dans la récupération des biens sans maître, et, dans un deuxième temps, explorer les outils d'animation foncière pouvant être mobilisés pour lutter contre la déprise agricole. Le sujet est abordé par entités paysagères cohérentes, à savoir les « clairières agricoles » qui entourent les lieux habités, avec l'objectif de mettre en œuvre le dispositif des Associations Foncières Pastorales (AFP) qui a fait ses preuves dans d'autres territoires de montagne mais qui n'a encore jamais été mobilisé dans le Morvan.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre plus large du projet [SADAPTER](#) engagé début 2024 pour 3 ans avec l'appui du dispositif du Partenariat européen d'innovation pour l'agriculture (PEI-AGRI), projet qui mobilise autour de Bibracte différents partenaires (le GIEE Mont-Beuvray Entraide et Compagnie créé pour l'occasion, les Chambres d'Agriculture de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, la SAFER, le PNRM et l'UFR Agriculture comparée d'AgroParisTech).

Une première approche de l'outil AFP a été conduite sur la clairière d'Anverse dans le cadre d'un stage de Master 2, notamment par une première prise de contact avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles concernés.

Le présent poste d'animation foncière est créé pour poursuivre cette démarche, avec un appui dédié de l'État mobilisé dans la cadre du dispositif Fonds vert.

Missions

Il est attendu de l'Animatrice / l'Animateur Associations foncières pastorales la conduite des actions prioritaires suivantes :

- La création de l'AFP d'Anverse, avec dans un premier temps la reprise de la concertation avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles identifiés au préalable afin de définir le périmètre de l'AFP ainsi que les modalités juridiques et techniques les plus adaptées, puis la mise en œuvre des procédures administratives nécessaires ;
- Définir, cartographier et chiffrer les aménagements à conduire avec la validation des partenaires concernés ;
- Identifier les partenaires financiers, monter les dossiers de financement, piloter l'ingénierie financière pour les aménagements : clôtures, aménagements des points d'eau, défrichement et accès ;
- Accompagner les propriétaires et exploitants dans la mise en œuvre des travaux ;
- Animer une démarche analogue sur d'autres espaces-tests en accompagnant la SAFER dès l'étape amont : sensibiliser les élus, les propriétaires, les agriculteurs ;
- Documenter la démarche en vue du partage de l'expérience aux autres zones de montagne de la région Bourgogne-Franche-Comté et au-delà, notamment par le canal des partenaires de SADAPTER, du Réseau des Grands Sites de France et de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Conditions

- CDD de droit privé basé au Centre Européen de Recherche Archéologique (Glux-en-Glenne, Nièvre)
- Formation de niveau Master 2 en agronomie, géographie ou paysage, avec une connaissance du milieu agricole et une sensibilité au droit foncier
- Autonomie et de capacité d'initiative
- Sens du dialogue et de la concertation
- Aisance rédactionnelle dans les domaines scientifique et administratif
- Permis B et voiture personnelle
- Rémunération selon expérience

Modalités de recrutement

- Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser avant le 06/01/2025 à : compta@bibracte.fr
- Entretien des candidats la semaine du 13 janvier 2025
- Prise de poste espérée le 1^{er} février 2025
- Contacts et renseignements : compta@bibracte.fr, 03 86 78 69 25